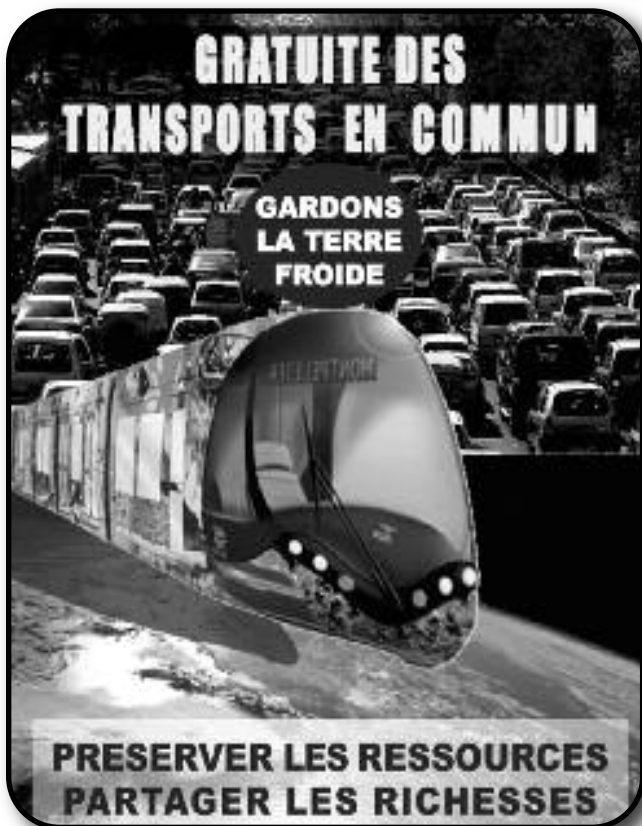




Et pourquoi pas la gratuité des transports publics ?

La voiture est le mode de transport le plus utilisé des français puisqu'elle assure 65 % des déplacements locaux, la marche à pied 22 %, le transport public 8 % et les deux-roues 4 %.

Soixante pour cent des personnes qui se rendent au travail en voiture déclarent ne pas avoir d'autre choix. En Languedoc-Roussillon, les transports par voitures et camions sont responsables de 58 % des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) et les embouteillages ne manquent pas qui aggravent le problème ! La lutte contre le réchauffement climatique impose donc d'agir pour réduire la circulation automobile surtout dans les centres urbains. **L'incitation à changer** de comportement individuel n'est efficace que si les alternatives sont réelles et accessibles à tous. C'est pourquoi nous proposons de développer massivement les transports publics, gratuits, de proximité et de qualité.



Ouvrons le débat

Le NPA défend la gratuité pour des raisons sociales et écologiques. On nous rétorque que c'est impossible, même les Verts sont contre. Or Burquin, président PS du Conseil général des PO a instauré les déplacements dans tout le département au tarif de 1€. La fréquentation des bus a été multipliée par 9. Bravo.

Et aujourd'hui à Carcassonne le socialiste Pérez promet la gratuité des transports de l'agglomération (22 communes), dont le coût est évalué à 100.000 €.

A l'inverse, la Tam à Montpellier vient encore d'augmenter ses tarifs !

Allez les élus, ouvrez au moins le débat, la gratuité est nécessaire et possible si on veut limiter l'utilisation de la voiture..

Chaque jour 660.000 personnes entrent dans la commune de Montpellier en voiture dont 80% comme conducteur, et 13.500 en bus ou en tram. Les habitants de l'agglomération seraient prêts à modifier leurs habitudes si l'organisation des transports publics les y encourage.

La gratuité des transports publics, tram, bus et Ter, n'a rien d'une utopie mais relève d'une question de priorités des collectivités. Certaines villes et communautés d'agglomération ont déjà fait le choix de la gratuité : Gap, Aubagne, Compiègne, Châteauroux... Dans cette dernière commune par exemple, la gratuité a entraîné une hausse de la fréquentation de 100%.

Est-ce financièrement supportable ?

Oui. Car l'utilisateur de transport en commun ne paie en moyenne que 10% à 20% du coût du trajet, le reste étant financé par les contribuables. Le surplus financier de la gratuité peut être abondé par une réduction des budgets affectés à l'automobile, la collectivité finançant par l'impôt l'entretien des rues, routes et trottoirs. Les entreprises, comme cela se fait dans la région parisienne, peuvent participer au financement des déplacements vers le lieu de travail.

Les postes de contrôleurs pourraient être transformés en agents médiateurs pour favoriser la prévention dans les transports en commun.

Mais bien sûr la gratuité ne suffit pas, il faut un réseau dense, performant, avec des parkings de dissuasion nombreux à l'entrée des agglomérations.

0 Je souhaite recevoir gratuitement 3 numéros de Motivés® mensuel du NPA34

0 Je souhaite prendre contact

Nom prénom :

Adresse :

Tel :

Email :

NPA 34 :

14 rue du commerce

34000 Montpellier

email :

npa34@orange.fr

Blog npa 34 :

www.resistons.net/